FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À présenter à la Municipalité

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Date de naissance de l'enfant (date prévue ou réelle) : _____

Signature du demandeur

CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

Je, _____
(nom du demandeur)

m'engage à utiliser les couches lavables acquises en partenariat avec la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague pendant la période complète durant laquelle mon enfant portera des couches.

Signature du demandeur

Date

Le présent dépliant énonce les principaux critères contenus au règlement numéro 17-130. Il a été préparé dans un but strictement administratif et n'a aucune valeur légale, le texte officiel ayant préséance. Vous pouvez vous le procurer à l'hôtel de ville de la Municipalité.



Pour de plus amples informations sur l'application de ce programme, contactez le service de l'administration au 450 371-0523, poste 221.

Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague

140, rue Principale, 4e étage
Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0

Téléphone : 450 371-0523
Télécopieur : 450 371-6229
Courriel : info@sldg.ca
www.sldg.ca

Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables

2026



MUNICIPALITÉ
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Une municipalité
Qui a tout et pour tous les goûts !

LE MEILLEUR CHOIX ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE !

Les couches lavables d'aujourd'hui sont beaucoup plus faciles d'utilisation et d'entretien. Pratiques, modernes et écologiques, elles sont préformées et facilement lavables à la machine, aussi simple à mettre qu'une couche jetable puisque les épingles ont fait place aux boutons à pression et aux bandes velcro.

LES AVANTAGES DES COUCHES LAVABLES

- Pour certains bébés, elles offrent plus de confort, réduisent les irritations de la peau et permettent une meilleure aération.
- Les couches réutilisables ne contiennent pas de substances chimiques qui peuvent avoir un risque pour la santé de l'enfant.
- Les familles peuvent prévoir une économie d'au moins 1 500 $ par enfant.
- Leur utilisation permet de réduire la quantité des déchets acheminés vers les lieux d'enfouissement.
- L'utilisation des couches lavables protège nos ressources naturelles.
- Il est possible de réutiliser les couches pour un 2e enfant.
- Elles sont généralement fabriquées au Québec par de petits manufacturiers.



LA FAMILLE ET L'ENVIRONNEMENT

Pour encourager l'utilisation de couches lavables par les familles résidant sur son territoire et ainsi réduire la quantité de déchets acheminés vers l'enfouissement, la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague accorde une aide financière de 100 $ sur le montant déboursé à l'achat d'un ensemble de couches.

QUI PEUT DEMANDER CETTE AIDE FINANCIÈRE ?

Toutes les familles des bébés âgés de moins de six mois et résidant sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, ou dont la naissance est prévue dans les trois prochains mois.

Une seule aide financière sera accordée par enfant.

COMMENT OBTENIR CETTE AIDE FINANCIÈRE ?

- Acheter un ensemble d'un minimum de 15 couches lavables.
- Présenter la facture originale ainsi que la preuve de la naissance et du lieu de résidence de l'enfant.
- Remplir le formulaire de demande d'aide financière et signer le contrat d'engagement écologique signifiant que vous vous engagez à utiliser les couches lavables pendant la période complète durant laquelle votre enfant portera des couches.

Par la suite, la Municipalité vous fera parvenir un chèque au montant de 100 $ à titre d'aide financière.

Programme en vigueur jusqu'au 31 juillet 2028.

Les couches de coton sont reconnues comme un choix écologique par le Programme Choix Environnemental d'Environnement Canada.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Au Québec, nous jetons près de 600 millions de couches jetables par année, suffisamment pour remplir environ 6 000 camions à ordures.

Entre 5 000 et 7 000 couches sont nécessaires pour rendre un enfant propre, ce qui représente 4,5 arbres, 22 kg de plastique, obtenu avec 67 kg de pétrole brut, ce qui peut produire plus d'une tonne de déchets.



En moyenne, une couche jetable a une durée de vie de cinq heures tandis qu'un délai de 300 à 500 ans sera nécessaire pour qu'elle se décompose au dépotoir.

Les couches jetables représentent le troisième élément en importance en termes de déchets urbains enfouis.

UNE COUCHE LAVABLE REMPLACE 230 COUCHES JETABLES...